



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 75466

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur les services de La Poste. Ses activités bancaires étant de plus en plus lucratives, certains bureaux de poste privilégient l'aspect financier à celui de service public, les guichets de la poste devenant des guichets de banque et non plus des guichets de poste. Le manque de machines automatiques pour peser le courrier alourdissant alors considérablement les démarches de nos concitoyens lors de l'accès à ce service public. Il lui demande ce qui pourrait être imaginé pour distinguer ces deux fonctions de La Poste, notamment à l'intérieur des bureaux de poste, afin que l'on ne perde pas de vue le service essentiel de La Poste qui reste l'acheminement du courrier.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75466

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1969